

Professions et lieux de travail

Aide familial et aide de maintien à domicile

Sur cette page

[Que font un aide familial et un aide de maintien à domicile?](#)

[Quels sont les principaux risques et les situations comportant des risques pour la santé et la sécurité des aides familiaux et des aides de maintien à domicile?](#)

[Quelles sont les mesures de prévention que les aides familiaux et les aides de maintien à domicile doivent adopter?](#)

[Quelles sont les principales marches à suivre en matière de sécurité que les aides familiaux et les aides de maintien à la famille doivent connaître?](#)

Que font un aide familial et un aide de maintien à domicile?

Un aide familial, un aide de maintien à domicile, un aide ménager et un gardien d'enfants exécutent des tâches similaires à domicile. Leurs principales tâches sont les suivantes :

- Préparer les repas et faire les emplettes.
- Nettoyer la maison, faire l'entretien ménager, laver la vaisselle.
- Faire la lessive.
- Prendre soin des enfants, notamment changer les couches, donner le bain et les surveiller.
- Prendre soin des aînés, notamment donner le bain, leur tenir compagnie et les aider lors de la visite du médecin.

Quels sont les principaux risques et les situations comportant des risques pour la santé et la sécurité des aides familiaux et des aides de maintien à domicile?

Dans le cadre de leur travail, les aides familiaux et les aides de maintien à domicile sont exposés à de nombreux risques pour la santé et la sécurité, notamment :

- Maladie ou infection causée par une exposition à du sang ou à des liquides corporels lors du changement de couches, de l'administration des premiers soins, etc.
- Risque d'exposition à des [maladies infectieuses](#) en cas de contact étroit avec des personnes infectées ou de présence dans des zones où des personnes infectées vivent ou se rendent.
- Exposition à des [produits chimiques](#) contenus dans les produits d'entretien ménager.
- Exposition aux linges sales.
- [Postures de travail contraignantes](#) et exécution de [tâches répétitives](#).
- Douleurs ou blessures causées par le [levage](#) ou le transport d'objets lourds.
- [Chutes, trébuchements et glissades](#).
- Utilisation de couteaux tranchants ou autres outils comportant des risques.
- Brûlures causées par la chaleur provenant du four, le bain de friture de la friteuse et la vapeur d'une marmite.
- [Stress](#).
- [Fatigue](#) et autres problèmes de santé liés au [travail en rotation](#) et aux [longues heures de travail](#).
- [Travail en isolement](#).
- [Violence au milieu de travail](#).

Quelles sont les mesures de prévention que les aides familiaux et les aides de maintien à domicile doivent adopter?

- Connaître les risques éventuels associés au lieu de travail et aux activités devant être effectuées.
- Apprendre les techniques sécuritaires de levage.
- Le [lavage fréquent des mains](#), les [pratiques courantes](#) et d'autres mesures sont extrêmement importants pour la réduction des infections. Veillez à utiliser des crèmes hydratantes et à prendre d'autres précautions pour éviter le dessèchement de la peau et les dermatites.
- Toujours porter un [équipement de protection individuelle](#) approprié à la tâche.
- Porter des chaussures à semelles antidérapantes.
- Connaître les numéros de téléphone des personnes-ressources en cas d'urgence et les conserver à portée de la main.

- Examinez le programme de prévention de la violence de votre employeur et, s'il n'en a pas, encouragez-le à en élaborer un (obligatoire dans de nombreuses administrations).
-

Quelles sont les principales marches à suivre en matière de sécurité que les aides familiaux et les aides de maintien à la famille doivent connaître?

- Respecter les [techniques sécuritaires de levage](#).
 - Respecter ou élaborer des marches à suivre visant à assurer la sécurité des [personnes qui travaillent seules](#), ou qui [travaillent seules auprès de patients](#), ou mettre en place des marches à suivre afin d'éliminer, dans la mesure du possible, le travail en isolement.
 - Suivre une formation sur les risques associés à la manipulation de produits chimiques, le [SIMDUT](#) et les [fiches de données de sécurité](#).
 - Posséder les connaissances des premiers soins et du secourisme.
 - Respecter les règles de sécurité de l'entreprise.
 - Connaître les marches à suivre pour [signaler les risques](#).
 - Respecter les [méthodes d'entretien](#) appropriées.
 - Observer les [principes de déplacement sécuritaire des patients](#).
 - Comprendre les risques associés aux [maladies transmises par le sang](#) (p. ex. hépatite B).
-

Date de la dernière modification de la fiche d'information : 2020-05-21

Avertissement

Bien que le CCHST s'efforce d'assurer l'exactitude, la mise à jour et l'exhaustivité de l'information, il ne peut garantir, déclarer ou promettre que les renseignements fournis sont valables, exacts ou à jour. Le CCHST ne saurait être tenu responsable d'une perte ou d'une revendication quelconque pouvant découler directement ou indirectement de l'utilisation de cette information.